

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA  
DORDOGNE

MAIRIE de  
**LIMEUIL**



Les Plus  
Beaux Villages  
de France®



**COMPTE RENDU  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA  
COMMUNE DE LIMEUIL**

**SEANCE DU 26 juin 2012**

<b>Nombre de conseillers :</b>	
<b>En exercice : 10</b>	L'an deux mil douze, le 26 juin à 19h00,
<b>Présents : 6</b>	le Conseil Municipal de la commune de Limeuil, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy THOMASSET, le Maire.
<b>Votants : 6</b>	Date d'envoi de la convocation : 20 juin 2012
<b>Conseillers présents :</b>	Mrs. THOMASSET, LESCURE, BOYER Mmes RIVIERE, MACKENZIE-PEERS, BORGES,
<b>Conseillers absents :</b>	Mrs. HERVE.MAILLET.DEFRANCE Mme LANDON
<b>Ont donné procuration :</b>	
<b>Secrétaire :</b>	Nicole RIVIERE

## **1- Approbation du procès verbal du conseil Municipal du 04 mai 2012**

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 04 mai 2012.

Le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 04 mai 2012 est approuvé à l'**UNANIMITÉ DES MEMBRES VOTANTS**.

## **1- Points divers de l'ordre du jour**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal sur les sujets « divers » de l'ordre du jour :

- Chantier Chapelle St Martin
- Avenant négatif travaux assainissement entreprises CASTELLO/DUBREUILH

## **2012-01- Délégation d'attribution du conseil municipal au Maire**

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 21 février 2009 Le conseil municipal lui a donné délégation jusqu'à la fin de son mandat pour passer des marchés en application de l'article L 2122-22 4 ° du code général des collectivités territoriales de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret .Ce décret étant abrogé par une loi il est possible de fixer un seuil au delà duquel le maire n'aura plus délégation.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents après en avoir délibéré, décide de fixer ce seuil à 200 000€**

## **2012-02- Prêt Caisse d'Epargne pour travaux de voirie**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que lors de la séance du 04 mai 2012 il a été décidé de contracter un emprunt d'un montant de 30 000€ auprès de la Caisse d'Epargne pour financer les travaux de voirie. Au taux fixe de 4,23%, sur une durée de 12 ans.

## **2012-03- Prêt Caisse des dépôts et consignations**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de contracter un emprunt pour financer des travaux de rénovation de la voirie communale. Il présente la proposition de la Caisse des Dépôts et Consignations comme suit :

Montant du prêt : 200 000€

Taux fixe 5,11%

Durée : 15 ans

Echéance : annuelle

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents après en avoir délibéré, décide de contracter cet emprunt aux conditions énumérées ci-dessus et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous documents se rapportant à cet emprunt.**

## 2012-04 Augmentation de crédit

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire d'augmenter les crédits de la section d'investissement du budget principal comme suit :

<u>Dépenses d'investissement :</u>	C/ 2315 travaux de voirie	+ 58 323,94€
<u>Recettes d'investissement :</u>	C/ 1641 emprunt	+ 58 323,94€

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents après en avoir délibéré, approuve cette augmentation de crédit**

## 2012-04- Virement de crédit

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de faire des virements de crédits sur le budget principal de la commune comme suit :

### Dépenses de fonctionnement :

6811 « 042 » (dotation aux amortissements)	+ 535,00€
6711 (intérêts moratoires)	+ 130,00€
023 (virement à la section d'investissement)	- 535,00€
022 (dépenses imprévues)	- 130,00€

### Recettes d'investissement :

280422 « 040 » (subvention d'équipement)	+ 535,00€
021 (virement de la section de fonctionnement)	- 535,00€

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents après en avoir délibéré, approuve ces virements de crédit**

## 2012-06- Marché maîtrise d'œuvre travaux château d'eau

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le marché de maîtrise d'œuvre de la Société SOCAMA concernant les travaux du château d'eau d'un montant de 13 880,00€ HT.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents après en avoir délibéré, accepte ce marché de maîtrise d'œuvre.**

## 2012-07 Marché voirie communale

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le marché de maîtrise d'œuvre concernant l'étude et la surveillance des travaux de voirie réalisés par le Cabinet ALBRAND pour un montant de 8970,00€ HT

Il présente également le marché de l'Entreprise HERAUT pour la rénovation de la voirie communale, d'un montant de 144 147,75€ HT pour la totalité des travaux. Ces travaux seront réalisés en 3 tranches. La 1<sup>ère</sup> tranche de travaux sera effectuée en 2012 pour un montant de 46 633,50€ HT.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents après en avoir délibéré, accepte ces marchés de maîtrise d'œuvre.**

## 2012-08 Marché maîtrise d'œuvre travaux de la Chapelle St Martin

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le dossier de marché de maîtrise d'œuvre d'un montant de 12 400,00€ HT pour les travaux de la Chapelle St Martin réalisés par Anne VAN DER ELST.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents après en avoir délibéré, accepte ce marché de maîtrise d'œuvre**

**2012-09- Marché maîtrise d'œuvre travaux Rue du Port Place des Fossés**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le dossier de marché de maîtrise d'œuvre d'un montant de 3 775,00€ HT réalisé par la Société SOCAMA pour les travaux de la rue du Port et Place des Fossés.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents après en avoir délibéré, accepte ce marché de maîtrise d'œuvre.**

**2012-10 - Régie de l'Office de Tourisme .**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'ajouter aux produits vendus par l'Office de Tourisme, la vente de carte postale avec l'enveloppe au prix de 1,10€ l'unité.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition**

**2012-11- Remboursement coupe au Club de Foot pour le tournoi de sixte**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que tous les ans la commune de Limeuil offre une coupe au club de Football à l'occasion du Tournoi du Sixte. Cette année, pour le tournoi de sixte qui a eu lieu le 09 juin, la coupe a été achetée directement par la club de Football. Il propose de rembourser au Club de Football l'achat de cette coupe.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents après en avoir délibéré, accepte de rembourser au Club de Football cette Coupe d'un montant de 22,00€.**

**2012-12- Avenant marché travaux assainissement**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal un avenant inférieur pour la création du réseau d'assainissement Lot n° 2 Canalisation du groupement CASTELLO/DUBREUILH d'un montant de 4021,86€ HT qui réduit la montant de la facture.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants après en avoir délibéré, accepte cet avenant.**

**2012-13- Travaux Chapelle St Martin**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le plan de financement de maîtrise d'œuvre pour la troisième tranche de travaux de la Chapelle Saint Martin de Mme Anne Van der Elst.

- Mission de diagnostic : 9 900,00€ HT  
- Mission de base : 16 200,00€ HT

Subvention DRAC : 11 430,00€  
Amis de St Martin : 10 000,00€  
Commune : 4 670,00€

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents après en avoir délibéré, accepte ce plan de financement**

Le Maire,

